

1980

## Relais-femmes de Montréal (fondé en 1980)

*Recherches, formation et documentation*

*Par Marcelle Régimbald*

*In Ces femmes qui ont bâti Montréal, Éditions du Remue-ménage, 1992 : 492-493.*

Voici le constat émis au printemps 1978 : «Il n'existe à Montréal aucun centre en mesure de répondre aux besoins de ressources-information des 120 groupements de femmes actifs dans la région métropolitaine et en banlieue» (Daze-Kearney : 1).

À cette époque, de nombreuses demandes sont régulièrement adressées à Consult-Action (Conseil du statut de la femme au bureau régional de Montréal) et à la Fédération des femmes du Québec. Les groupes de femmes ont d'énormes besoins de personnes-ressources en recherche et en formation, sans compter la nécessité d'avoir accès à la documentation et à l'information portant sur la condition féminine.

C'est dans ce contexte que le Conseil du statut de la femme, la Fédération des femmes du Québec (FFQ), l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFÉAS), l'Université du Québec à Montréal et l'Université de Montréal comprennent la nécessité de mettre sur pied, à Montréal, un centre de ressources-information des femmes (le CRI des femmes). Ce centre sera autonome et géré par un comité composé majoritairement de groupes de femmes.

Des représentantes de groupes de femmes et d'institutions composent le conseil d'administration provisoire : Nicole Boily (FFQ), Lise Houle (AFÉAS), Évelyne Vallée du Centre d'information et de référence pour femmes, Thérèse Desjardins de l'Université de Montréal et Diane Lambert de l'Université du Québec à Montréal.

Ainsi, au tout début, Relais-femmes a été pensé en termes de ressources documentaires. De plus, la convergence entre les besoins des groupes de femmes et les intérêts de femmes universitaires a vite trouvé un terrain fertile au développement de la recherche-action. En mai 1980, Relais-femmes de Montréal voit officiellement le jour en tant qu'organisme national.

Son premier conseil d'administration était composé des personnes suivantes : Nicole Boily (FFQ), Renée Dandurand (Multi-Femmes), Louise Joly (AFÉAS), Hélène Pronovost (Carrefour des associations de familles monoparentales), Andrée Siry (Centre de documentation Brien) et Louise Harel du Centre des services sociaux du Montréal métropolitain, à titre d'observatrice. Le deuxième poste d'observatrice est demeuré vacant.

À cette époque, la permanence de Relais-femmes cohabite avec celle du Conseil du statut de la femme dont les locaux sont situés au cœur du centre-ville de Montréal, plus précisément au square Phillip.

En 1982, une étape cruciale est franchie lors de la signature d'un protocole avec l'Université du Québec à Montréal (voir plus loin le texte sur le Protocole UQAM/Relais-femmes). Un an plus tard, Relais-femmes emménage dans des locaux situés à proximité de l'UQAM, rue Berri à l'angle de Sainte-Catherine. Une deuxième cohabitation a lieu, cette fois, avec l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA) et quelque temps après, Relais-femmes occupera seul des locaux toujours situés dans le même édifice de la rue Berri.

Relais-femmes réunit actuellement au-delà de 35 groupes de femmes. Ses membres ont non seulement pignon sur rue à Montréal, mais également partout au Québec ainsi que dans quelques provinces canadiennes. Relais-femmes est une équipe au service des groupes membres et répond à leurs besoins en recherche, en formation, en documentation et en consultation-expertise. Relais-femmes a contribué à la mise sur pied de dizaines et de dizaines de recherches qui ont donné lieu à de nombreuses publications. La diffusion de ces écrits permet une meilleure compréhension de la situation des femmes et des changements qu'il faut y apporter.

«De multiples animations et formations sur mesure ont été élaborées. Elles ont permis l'appropriation et la diffusion des résultats des recherches, la multiplication de formatrices, l'acquisition de nouvelles habiletés assurant au travail des femmes une plus grande efficacité. Un nombre incalculable d'informations, de consultations-expertises est mis à la disposition des groupes de femmes à titre de ressources afin de les aider dans l'évaluation, la planification, la coordination de projets et d'activités de toutes sortes. Le volet coopération internationale est l'occasion de mettre concrètement des ressources de femmes d'ici au service de femmes d'ailleurs» (Roy : 3).

En somme, Relais-femmes constitue un carrefour d'échanges et de réflexions privilégié sur toutes les questions concernant la condition des femmes.

#### Sources

DAZE-KEARVEY, Lucille. Document de base concernant le Centre de ressources-information des femmes, 7 juillet 1978.

ROY, Marie-Andrée (présidente de Relais-femmes). Discours prononcé à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de Relais-femmes, 1990.